

ASSOCIATION SPORTIVE GOLF ALPES PROVENCE GAP BAYARD

Gap, le 19 octobre 2017

Madame, Monsieur,

Dans sa séance du 05 octobre 2017, le conseil d'administration de l'A.S. Golf Alpes Provence Gap Bayard a décidé de démissionner à la date de la prochaine Assemblée Générale, et a chargé le Président de convoquer cette assemblée générale ordinaire à l'effet de procéder à l'arrêt des comptes, et à l'élection de 12 nouveaux administrateurs.

Cette assemblée générale se tiendra le samedi 02 décembre 2017 à 15H

au Pavillon Carina , 27 route de Chabanas à GAP

Vous trouverez, joint à la présente convocation, le règlement électoral précisant les conditions juridiques et les modalités pratiques du vote.

Si vous ne pouvez pas assister à cette A.G.O., vous pouvez vous faire représenter en confiant votre pouvoir à un(e) autre adhérent(e) à l'aide du formulaire ci-dessous (2 pouvoirs maximum par adhérent(e) présent(e)).

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes meilleures salutations.

Gérard MATHIEU

**Pouvoir** - à retourner à l'A.S. Golf Gap-Bayard RN 85 05 000 GAP, ou à remettre sur place au secrétaire général avant l'ouverture de l'A.G.

Je soussigné

adhérent(e) à l'A.S. Golf Gap Bayard

Donne pouvoir à  
l'A.G.O. du 02.12.2017

pour me représenter et voter en mon nom à

Fait à

le

Signature